



n°56

## ÉDITO

### La saison des recours...

L'été est enfin arrivé avec, pour beaucoup d'entre vous, l'heureuse perspective de vacances bien méritées et je vous souhaite d'en profiter pleinement.

Pour la municipalité, en revanche, les mois qui viennent ne seront certainement pas de tout repos, non seulement parce que nous avons beaucoup de chantiers en cours (boulangerie, toilettes publiques, voirie, cimetière, nouvelle école, ...) – et ça c'est une très bonne raison de ne pas se reposer – mais aussi parce que les recours administratifs et judiciaires contre l'action municipale se multiplient – et ça c'est moins réjouissant - !

Est-ce le signe d'un mécontentement général ou seulement la conjonction d'agacements particuliers ? Il est trop tôt pour le savoir, mais j'aimerais quand même dire à la plupart des personnes qui nous attaquent qu'elles peuvent aussi venir discuter avec nous, avant de saisir leurs avocats.

Je pense notamment à celles et ceux qui estiment que le nouveau plan local d'urbanisme (PLU), arrêté le 12 février

# LE CŒUR D'ARCHAMPS

Feuille d'infos - Juin 2019

Le groupe Jessica et Jérémy Band, fête de la musique à Archamps le 15 juin 2019

dernier (mais non encore définitivement adopté), leur fait grief. Si nécessaire, ils ou elles pourront légitimement tenter des recours le temps venu, mais pour l'instant les attaques sont prématurées. Au mois de septembre, une enquête publique sera ouverte, et vous pourrez toutes et tous faire des réclamations auprès de la commissaire enquêteur, lors de ses permanences ou en ligne (à l'adresse qui vous sera communiquée). Et c'est précisément le rôle de tout commissaire enquêteur, expert indépendant et impartial, que d'entendre les requêtes des uns et des autres et, le cas échéant, d'émettre des réserves voire un avis défavorable contre le PLU proposé. Donc pour l'instant, il convient de rester calme.

Idem pour celles et ceux qui ont fait une demande d'autorisation d'urbanisme et à qui nous avons dû opposer un sursis à statuer pour prévenir tout risque d'incompatibilité avec le futur PLU :

nous serons bientôt en mesure de reprendre l'instruction de leur dossier donc il n'est pas nécessaire d'attaquer.

Quant à ceux qui ont intenté un recours contre le permis de la nouvelle école, je leur dis que nous défendrons ce permis avec la plus grande détermination car il en va de l'avenir de notre village et je les renvoie à leur propre conscience.

Enfin, je ne vous parlerai pas des recours de l'ancien Maire :

à chacun ses devoirs de vacances !

**Archamps,  
le 23 juin 2019  
Le Maire, Xavier Pin**



## ANNONCE À RETENIR !

Chers lecteurs du Cœur d'Archamps,

Comme chaque année à cette époque, votre fidèle serviteur s'octroie quelques vacances. Vous ne trouverez donc pas votre 57<sup>ème</sup> feuille d'infos dans votre boîte aux lettres fin juillet. Celle-ci paraîtra fin août début septembre.

Je vous souhaite à tous un bel été et vous remercie de votre fidélité.

**Gaël Louchart.**



# ENVIRONNEMENT

Retour sur la semaine du développement durable  
18 - 31 mai 2019



## Samedi 18 mai Création d'un sentier pédestre à Blécheins

Annulé par manque de participants. L'idée est de contacter l'association « Sentiers de Neydens » pour planifier une date avec leurs bénévoles pour espérer un groupe plus important et inviter la population à participer.

## Jeudi 23 mai Visite du rucher communal

15 personnes dont plusieurs enfants. Présentation du projet par Yves Pellet, Natacha Philippe, Bernard Hauert et deux autres membres du GAP.



Coût pour la commune : 0 €



## Samedi 25 mai Atelier fabrication lessive et ustensiles zéro déchet

17 participants. Salle du Conseil.

Fabrication en groupe de lessive avec l'aide de Natacha. Démonstration d'ustensiles de cuisine par Hélène Defrance habitante de Blécheins et Séverine Chopard. Les participants ont même pu repartir avec un peu de lessive.

Coût pour la commune : 8 €

## Mercredi 29 mai Atelier de sensibilisation à la pollution des eaux avec le SIDEFAGE

Salle polyvalente, 5 participants dont enfants. Sensibilisation aux conséquences du fait de jeter des papiers par terre, qui finissent dans les lacs ou les mers. Sensibilisation au plastique et à la formation du 5<sup>ème</sup> continent de plastique.

Coût pour la commune : 0 €



## Vendredi 31 mai conférence « alimentation saine et sport »

Avec M. Michel Martino diététicien connu du tennis club d'Archamps. 30 personnes. Salle polyvalente. Conférence sur l'effet de l'alimentation sur la santé et le bien-être.

Coût pour la commune : 0 €

Un grand merci à tous les organisateurs et bénévoles, aux intervenants et au public qui ont manifesté un intérêt à cette semaine capitale au respect de notre planète.

## PROCHAIN MARCHÉ ALIMENTAIRE

Marché ici

Le 3<sup>ème</sup> samedi matin du mois

le 20 juillet place de l'Église à partir de 8h.

Un nouveau commerçant vous attend avec des plats maison : la saucisse au pastis, le gâteau-gratin savoyard, les boules de riz à la bolognaise, les boules de riz paëlla croustillantes, les salades composées et les olives ! Venez le découvrir en buvant un verre à la buvette. Le vendeur de légumes s'absente cet été et revient en septembre. Pas de marché en août.

## MARCHÉ D'ARCHAMPS

Comme tous les 3<sup>èmes</sup> samedis du mois, avait lieu ce 15 juin, le marché de produits locaux sur la place de l'Église d'Archamps. A cette occasion, l'école de musique ABC avait ouvert ses portes et proposait aux visiteurs, des prestations musicales données par des élèves et des enseignants. Une initiative originale qui permet à deux univers de partager un beau moment de rencontre et de culture. Un de ces instants magiques et éphémères à réitérer, tant il apporta à l'atmosphère, l'évasion et la beauté dont nous avons tous besoin par les temps qui courent. Un grand merci à tous les artistes pour leurs prestations gracieuses.

**Gaël Louchart**



Bravo et merci aux musiciens

## TRAVAUX À ARCHAMPS



Les futures toilettes publiques

Comme chaque été, la période est propice aux travaux et notre commune n'échappe pas à la règle, dans l'objectif permanent d'améliorer la qualité de vie des habitants.

Comme vous avez pu le constater, la construction des toilettes publiques près de l'aire de jeux du parc, a débuté, ainsi que les travaux d'aménagement de la future boulangerie sur le même site.

Mais d'autres transformations vont avoir lieu durant l'été et certaines vont occasionner de légères perturbations sur différentes voies de circulation du village.

Sur la zone Chotard/Vovray, au chemin d'Arvillard, une tranchée sera creusée pour rénover les réseaux secs et la route sera barrée tout l'été. Un parking sera mis à disposition des résidents.

A Blécheins, des travaux électriques ont eu lieu durant 3 semaines, afin de permettre la mise en souterrain de la liaison entre le transformateur de Blécheins et celui de Verrières. Ce bouclage permettra d'éviter à l'avenir des coupures de courant lors d'événements climatiques ou techniques exceptionnels.

Toujours à Blécheins, du 1<sup>er</sup> juillet au 9 août, les travaux de réfection de la

colonne d'eau débiteront et entraîneront un barrage de la route depuis l'entrée de Blécheins route du Salève, jusqu'au passage surélevé de la place de la Fontaine. Un circulaire d'informations sera distribuée concernant cet épisode dans les boîtes aux lettres.

Gaël Louchart en collaboration avec l'adjoint au Maire en charge des travaux, Serge Fontaine.



La future boulangerie

## DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE

- 1- Le groupe scolaire Raymond Fontaine, informe qu'il est à la recherche de **personnes bénévoles pour l'aide aux devoirs** des élèves, dès la rentrée 2019-2020. Toute personne intéressée est priée de bien vouloir contacter la Mairie d'Archamps. Nous vous en remercions d'avance.
- 2- Nous rappelons aux parents et aux visiteurs, que **les chiens sont interdits aux abords de l'école** et particulièrement au parc du stade. De même, la municipalité vous demande de **ne pas fumer autour du bâtiment scolaire**, afin d'éviter aux enfants, les nuisances passives du tabac.

Nous vous remercions de votre compréhension.

**Gaël Louchart**

# FÊTE DE LA MUSIQUE

Le samedi 15 juin, notre courageux Comité des Fêtes, sous la houlette de son Président Stéphane Métral, était prêt à faire danser tout le village au parc de l'école, avec tout l'enthousiasme et l'énergie qu'on lui connaît, à l'occasion de la fête de la musique. Après renseignements pris sur la météo du jour, il fut décidé de ramener la manifestation dans la salle polyvalente le matin même, une tempête menaçant. Il est à noter les merveilleuses facultés d'adaptation de notre Comité qui transféra tout le matériel et fut prêt comme prévu à 19h. Chapeau ! Et bien leur en pris, car de véritables trombes d'eau et de grêle tombèrent dans l'après-midi.

Qu'à cela ne tienne, il en eut fallu bien plus pour démotiver les membres du Comité des Fêtes et le public. La soirée fut un succès à la fois musical et convivial. Le premier concert donné par le groupe « Jessica et Jérémie Band »



Personne n'a soif !

permet aux danseurs de se trémousser aux sons de succès d'hier et d'aujourd'hui, tandis que la deuxième formation « XtraSystoles », plongeait l'assistance dans un univers plus rock, voire hard-rock.

Côté restauration, ce n'est pas moins d'une centaine de plateaux repas qui fut engloutie, ainsi que 76 hot-dogs, sans compter les crêpes ! Le bar ne fut pas en reste avec son nouvel « exotico-cornier », tenu par Coralie, proposant de succulents mojitos maison à la demande, ainsi qu'un punch non moins délicieux. Pour y avoir passé un tout petit moment, je certifie que la qualité des boissons n'avait rien à envier à la bonne humeur des barmen.

La municipalité félicite tous les membres bénévoles du Comité des fêtes qui se donnent sans compter et les remercie très sincèrement pour leur engagement dans la vie communale.

Un grand bravo et à l'année prochaine !

**Gaël Louchart**



La joyeuse équipe du bar



## LE C.M.E.J. AU TRAVAIL



Le samedi 22 juin, encadré par Mireille Domenjoud et Sylvain Truffier, le CMEJ (Conseil Municipal des Enfants et de la Jeunesse) était réuni dans la salle du Conseil Municipal pour une séance de travail chargée. A l'ordre du jour, une réflexion sur un projet permettant de répertorier les chemins ruraux, communaux et la création d'un panneau légendé, pour en définir les caractéristiques.

Au menu aussi, une projection sur la fabrication d'un hôtel à insectes, lors du marché de produits locaux d'octobre, place de l'Église. Deux belles initiatives en phase avec la politique environnementale de la commune ! Bravo à eux !

**Gaël Louchart**

## MAIRIE D'ARCHAMPS

Impression : 1 500 ex.  
Création graphique et impression : Piste Noire  
Rédaction : Gaël Louchart  
Photographies : mairie d'Archamps

